

Image not found or type unknown



Re révision générale de plomberie

Par **Delphcaro**, le **28/02/2012** à **07:47**

Bonjour,
ils nous disent exactement de faire cette révision de plomberie et de leur fournir une facture justifiant l'exécution des travaux sinon ils le feront faire par une entreprise de leur choix et déduiront le montant de notre dépôt de garantie..
Ils n'ont donc pas le droit ?

Merci d'avance

Par **janus2fr**, le **28/02/2012** à **07:50**

Je suppose que votre post est la suite de l'autre discussion, pourquoi en ouvrir une nouvelle ?